





## L'Archers Club de Gayant vous invite au

# Championnat Départemental du Nord S3

### le SAMEDI 11 JANVIER 2025

Salle de la Tour des Dames, Bvd de la République 59500 DOUAI

Tir en salle à 18 mètres qualificatif au Championnat de France

1 départ : 48 places maximum réservées exclusivement aux licenciés FFTA des clubs du Nord (59)

#### <u>Règlement</u>

Ouvert aux catégories S3 exclusivement, arcs classiques et à poulies.

Qualifications et phases finales sur tri-spot de 40cm pour les arcs classiques et à poulies.

Rythme de tir pour les qualifications : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme AB / CD

Tenue : conforme au règlement FFTA, néanmoins chaussures de sport obligatoires.

Horaires		
11h30 Ouverture du greffe	Vers 16h00 huitième de finales	
12h15 Entraînement sur cibles (3 volées)	Vers 17h00 quart de finale	
Début des tirs de qualification	Vers 18h00 demi-finale	
Vers 15h30 Fin des tirs de qualifications	Vers 18h30 finale et petite finale	
	Vers 19h00 podiums et remise des prix	
Les phases finales commenceront à partir des huitièmes de finale. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés par les arbitres.		

Les catégories seront ouvertes aux duels à partir de 4 archères ou archers.

Cut retenu par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc) pour les duels du championnat du Nord S3 du **samedi 11 janvier 2025** à DOUAI.

S3 femmes arc classique	4
S3 hommes arc classique	16
S3 femmes arc à poulies	0
S3 hommes arc à poulies	16

Soit 36 archers /48 places

Ces cuts tiennent compte du nombre d'archères et d'archers ayant fait au moins une compétition officielle en salle à fin novembre 2024.

Les inscriptions retenues seront validées exclusivement par le CDNTA et se feront en fonction de l'ordre du classement départemental arrêté au **lundi 16 décembre 2024** soit après le concours de Saint Amand des 14 et 15 décembre 2024. Les archères et archers non retenus pour ce championnat du Nord seront prévenus par le CDNTA via l'adresse mail saisie dans l'intranet FFTA avec les président(e)s des clubs concernés en copie.

#### Montant des inscriptions :

€00,8

Payement par Paypal à l'adresse : president@archers-douai.fr

(Préciser le nom du club ou de l'archer qui fait le virement dans le message ; choisir payement entre amis, sinon des frais s'appliquent).

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant », à adresser à :

Gérôme DEREGNAUCOURT 289 rue Carnot, 59552 Lambres lez Douai

#### Inscription jusqu'au 5 janvier 23h59, uniquement sur INSCRIPTARC

https://chptnord-salle.inscriptarc.fr/

#### <u>Récompenses</u>

Remise des prix par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)

#### **Problème / Annulation**

Pour toute question concernant le championnat, merci de contacter le CDNTA : cdnta.contact@gmail.com

Les modifications ou annulations se font directement sur Inscritp'Arc.

#### Restauration

Buvette sur place avec petite restauration et boissons.

Possibilité de commander des croques monsieur par mail (<u>president@archers-douai.fr</u>, préciser nom et prénom de l'archer qui commande) jusqu'au 7 janvier.

2€ le croque-monsieur 5€ les 2 croques-monsieur + 1 soft

#### **Organisation**

- Zone spectateurs : derrière les barrières,
- Accès au pas de tir réservé aux archers, arbitres, bénévoles, officiels et entraineurs
- Tenues de tir conformes à la règlementation FFTA.
- Le Club décline toutes responsabilités en cas de casse, perte ou vol de matériel.









